

*Questions orales*

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Madame le Président, je voudrais d'abord rappeler au député qu'il y a huit ans, Canadair avait 700 employés. Depuis qu'elle a été reprise en main par le gouvernement, ses effectifs ont atteint jusqu'à 7,500 personnes et ils se sont situés, en moyenne, à environ 5,000 personnes qui, autrement, n'auraient pas eu d'emploi. Cela ne comprend pas les centaines de fournisseurs de tout le Canada qui ont reçu des commandes de Canadair. C'est une chose qu'il ne faut pas oublier. Cela a permis de créer des emplois dans tout le pays. Cet argent ne s'est pas évanoui en fumée. Il s'est retrouvé entre les mains des Canadiens qui ont pu conserver un emploi, et comme ces personnes sont des contribuables, c'est tout le pays qui en a profité.

En ce qui concerne le programme des Maritimes, je rappelle au député que ces décisions ont été prises à la suite de consultations intensives avec les gouvernements provinciaux des Maritimes. La Nouvelle-Écosse, en particulier, est sur le point de produire du gaz naturel à l'île de Sable, si bien qu'il nous a semblé plus avantageux pour les habitants des Maritimes d'utiliser le gaz produit dans leur région que de le faire venir de l'Alberta, par exemple. Nous avons investi des centaines de . . .

**Des voix:** Règlement!

\* \* \*

## LES SOCIÉTÉS DE LA COURONNE

### LA JUSTIFICATION DE LA CRÉATION DE CANAGREX

**M. Len Gustafson (Assiniboia):** Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Vu le comportement de sociétés de la Couronne comme Canadair et le fait qu'il existe près de quatre cents sociétés de la Couronne, comment le premier ministre peut-il justifier la création d'une nouvelle société de la Couronne appelée Canagrex, qui aurait les pouvoirs d'acheter et de vendre ainsi que ceux de contrôler toute l'industrie alimentaire du Canada?

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Madame le Président, le député n'ignore pas qu'il exagère. Je ne sais pas dans quelle mesure au juste, mais il ne fait aucun doute qu'il exagère beaucoup. C'est son parti qui a créé les premières sociétés de la Couronne au Canada, à savoir la Commission canadienne du blé, les Chemins de fer nationaux du Canada, la Société Radio-Canada. Il n'a pas dit vouloir se débarrasser d'aucune d'entre elles. Il existe dans sa province de la Saskatchewan des sociétés de la Couronne dont le gouvernement provincial ne tient pas à se débarrasser, telle la Saskatchewan Potash Corporation. Le premier ministre de cette province a dit l'autre jour: «Nous n'allons pas nous défaire de cette société, car elle nous rapporte de l'argent». Si vous prenez

l'exemple de l'Alberta, vous constaterez que cette province compte des sociétés de la Couronne prospères. Le gouvernement de cette province ne tient pas non plus à s'en défaire. Nous établissons la société Canagrex à la demande des agriculteurs du Canada . . .

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Whelan:** . . . de la vaste majorité des agriculteurs. Quelques agriculteurs, exportateurs et autres s'y opposent mais, madame le Président, c'est là quelque chose qu'a promis le parti libéral au cours de deux campagnes électorales. Quelque chose qu'a appuyé la vaste majorité des organismes agricoles. Voilà pourquoi nous voulons créer cette société.

**Des voix:** Bravo!

• (1500)

[Français]

### CANADAIR—LA DETTE ÉLEVÉE—LES SALAIRES DES CADRES

**M. David Kilgour (Edmonton-Strathcona):** Madame le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre. Ce dernier m'écoute-t-il? Est-il disposé à admettre à la Chambre que la dette totale de la société Canadair, savoir 2.3 milliards de dollars, est aussi élevée que les dettes de toutes les petites et moyennes entreprises en faillite l'année dernière, et deuxièmement, est-il disposé à admettre également à la Chambre qu'à la Canadair actuellement, il existe 120 cadres touchant des salaires de plus de \$95,000 par année?

**L'hon. Pierre Bussièrès (ministre du Revenu national):** Madame le Président, dans les faits énumérés par le député il existe des indices qui ont justement alerté le gouvernement au sujet d'une situation qui n'était pas normale à la Canadair. Voilà pourquoi le gouvernement a répondu en présentant une solution réaliste, savoir être présent en vue de permettre une plus grande ouverture relativement à l'examen des dossiers de la Canadair et de remettre la société sur la bonne voie commercialement.

\* \* \*

[Traduction]

## PÉTITIONS

### DÉPÔT DES RAPPORTS DU GREFFIER DES PÉTITIONS

**Mme le Président:** J'ai l'honneur de faire savoir à la Chambre que les pétitions présentées par les députés le mardi 7 juin 1983 sont toutes, exception faite d'une seule, conformes aux exigences du Règlement quant à leur forme.